

**COMMUNE DE SAINT ARMOU
(64)**

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

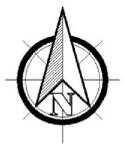
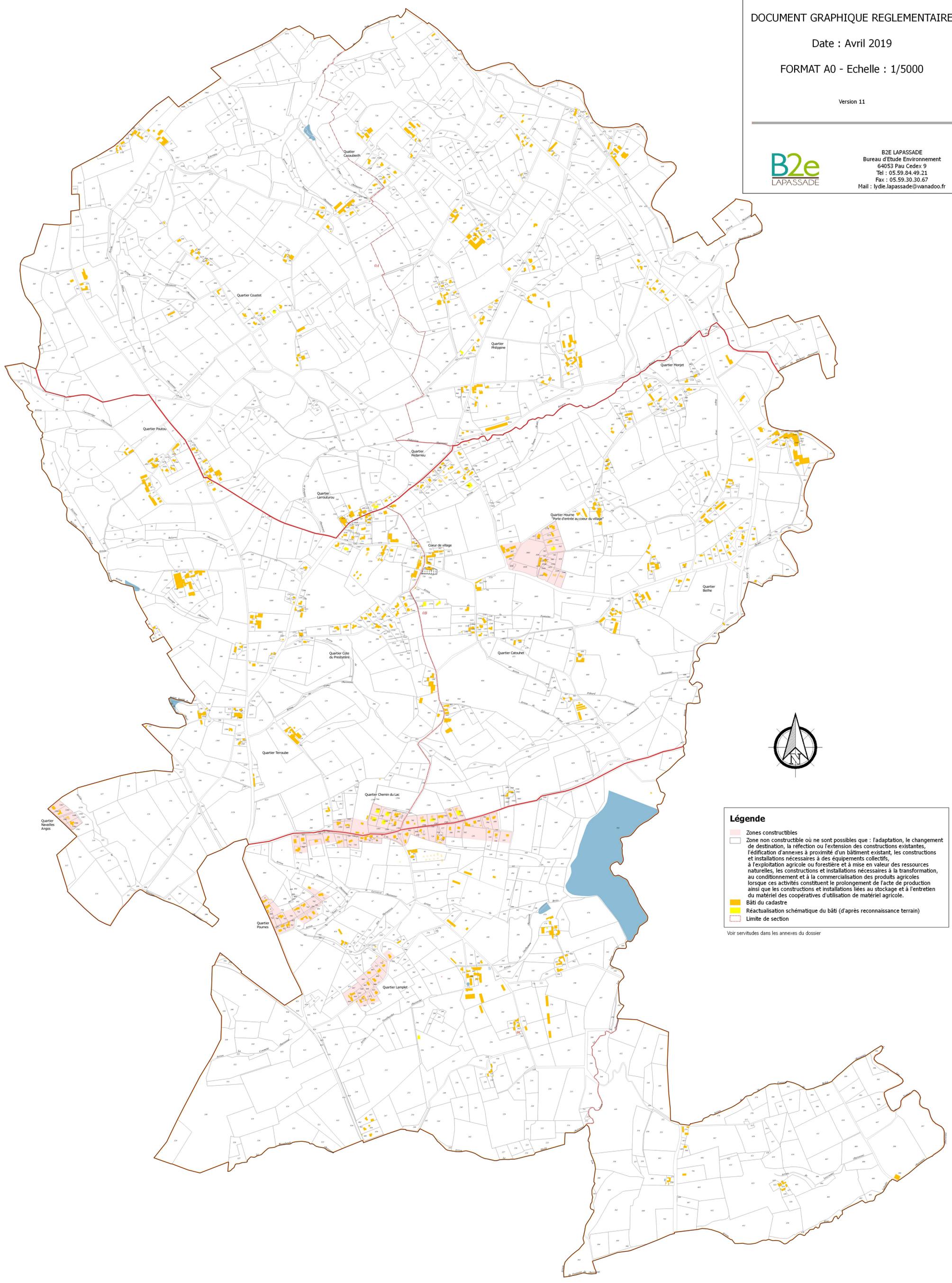
Date : Avril 2019

FORMAT A0 - Echelle : 1/5000

Version 11



B2E LAPASSADE
Bureau d'Etude Environnement
64053 Pau Cedex 9
Tel : 05.59.84.49.21
Fax : 05.59.30.30.67
Mail : lydie.lapassade@wanadoo.fr



Légende

- Zone non constructible où ne sont possibles que : l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes, l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant, les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à mise en valeur des ressources naturelles, les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production ainsi que les constructions et installations liées au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.
- Bâti du cadastre
- Réactualisation schématique du bâti (d'après reconnaissance terrain)
- Limite de section

Voir servitudes dans les annexes du dossier